



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 mai 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 28 avril 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 mai 2005

**Adhésion de la Ville de Niort au Club Utilisateur des Progiciels de
gestion des inscriptions scolaires et péri-scolaires MAELIS :
'ACTIF'.**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Dominique GUIBERT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 mai 2005

DELIBERATION D20050235

'ACTIF'.

Monsieur Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort a fait l'acquisition de progiciels destinés à la gestion des affaires scolaires et péri-scolaires.

Un Club des Utilisateurs MAELIS regroupant les utilisateurs de ces applicatifs s'est créé sous le nom d'ACTIF (Association des Collectivités Territoriales Informatisées de France) dont le siège social est fixé à l'hôtel de Ville de la commune de Bagnaux (92200).

Il a entre autres pour objet de favoriser la coopération entre les collectivités par la participation de membres utilisateurs aux différents travaux.

Compte tenu de l'intérêt que peut représenter cette Association, notamment pour répondre au mieux aux besoins des services utilisateurs de la Ville de Niort, je vous propose que la Ville de Niort adhère à cette association.

La cotisation, fixée par l'Assemblée Générale de l'association, s'élève pour l'année 2005 à un montant de 533,57 € (Cinq Cent Trente Trois Euros et Cinquante Sept centimes).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter l'adhésion de la Ville de Niort à l'association « ACTIF » dont les statuts sont joints,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cette adhésion,
- autoriser le versement à l'Association du montant de la cotisation prévue par l'Assemblée Générale et évaluée pour l'année 2005 à un montant de 533.57 Euros TTC. Ce montant sera imputé sur la ligne budgétaire 011.0202.6281.
- désigner :
 - MM. Robert PLANTECOTE, adjoint à l'Enseignement et Gérard ZABATTA, Adjoint aux nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, comme élus représentant la Ville de Niort et,
 - MM Joël MISBERT, Directeur à l'Enseignement et Michel GERI, Directeur aux Systèmes d'Information et aux Télécommunications pour les suppléer dans les instances Techniques de cette association.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard ZABATTA

[Ordre du jour](#)